



Union Interparlementaire  
Pour la démocratie. Pour tous.

# Conférence mondiale 2018 sur l'e-Parlement

3 – 5 décembre 2018

Genève (Suisse)

#eParliament

## NOTE D'ORIENTATION

9 octobre 2018

### **Conférence mondiale 2018 sur l'e-Parlement**

La huitième Conférence mondiale sur l'e-Parlement, intitulée *Parlements, technologie et innovation*, se tiendra du 3 au 5 décembre 2018, au Centre international de conférences de Genève (CICG) et est organisée par l'UIP. Pour plus d'informations, voir la page [www.ipu.org/wepr2018](http://www.ipu.org/wepr2018).

Le terme e-Parlement a beaucoup évolué depuis 2008, lorsque le premier Rapport mondial sur l'e-Parlement décrivait l'écart important qui existait entre le potentiel des TIC (technologies de l'information et de la communication) et leur utilisation réelle par les parlements. Comme l'explique le Rapport mondial 2018 sur l'e-Parlement, qui sera lancé lors de la Conférence, cet écart est enfin en train de se résorber et les parlements se servent maintenant plus efficacement des TIC dans toutes leurs activités.

Dans la plupart des parlements, les technologies numériques sont intégrées à des pratiques clairement identifiées de gouvernance et de technologie. La diffusion numérique et la transmission vidéo en continu ont pris le pas sur la diffusion traditionnelle. La messagerie instantanée s'est beaucoup développée, à l'image des réseaux sociaux qui ne cessent de grandir. Bien entendu, certains défis restent à relever et des obstacles s'opposent toujours à une plus grande utilisation des TIC : un manque de compétences est à déplorer parmi le personnel et les parlementaires, et des soucis croissants de sécurité et de fiabilité existent. Les parlements constatent que la méconnaissance, par le public, des activités parlementaires représente la principale entrave à un plus grand engagement des citoyens.

Dans ce contexte, plusieurs problématiques se font jour : comment la technologie facilite l'innovation en vue de transformer les processus parlementaires, comment elle peut servir de catalyseur à la modernisation, à l'évolution des mentalités, à la transparence et à une meilleure représentation.

*L'innovation* sera donc le fil conducteur de la Conférence mondiale 2018 sur l'e-Parlement. Le volet politique étudiera l'impact des nouveaux outils sur le travail des parlementaires et sur l'institution. Quant au volet technologique, il examinera en détail les approches innovantes développées par les parlements pour soutenir l'action des parlementaires et assurer la bonne exécution des fonctions centrales de l'institution.

### **Structure**

La Conférence s'articulera autour des points suivants :

1. Lancement du Rapport mondial 2018 sur l'e-Parlement,
2. lancement du Centre pour l'innovation au parlement,
3. déclaration liminaire portant sur l'innovation et ses implications dans le contexte parlementaire,
4. volets thématiques pour un débat approfondi sur la politique et les questions techniques,
5. séances *anticonférence* dont les thèmes seront définis par les participants en fonction de leurs intérêts et priorités. Une attention particulière sera accordée à la manière dont l'innovation apparaît dans différents contextes (par exemple, les petits parlements, les parlements disposant d'une infrastructure TIC limitée, les nouveaux parlements, etc.),
6. "vitrine des parlements" grâce à laquelle ceux-ci pourront mettre en valeur leurs innovations et expliquer comment elles ont été réalisées.

Simultanément aux débats sur place, un site web spécifique proposera des informations et des mises à jour en continu. En ce qui concerne les réseaux sociaux, un hashtag Twitter #eParliament sera créé afin que les participants (comme les non-participants) puissent se joindre aux débats, que ce soit avant, pendant ou après la Conférence.

### **Vision et objectifs**

La Conférence 2018 vise à souligner et promouvoir le rôle de la technologie en matière d'innovation au parlement. Les points clés de l'innovation sont : 1/ rendre le parlement plus ouvert et transparent afin que tous les citoyens puissent connaître et comprendre ses travaux et 2/ permettre au parlement d'être plus représentatif et inclusif en créant davantage d'opportunités de participation des citoyens aux travaux parlementaires.

En se transformant, la société entraîne avec elle une évolution des attentes des citoyens. Le public souhaite accéder facilement au parlement, comme il accède aux marques commerciales et, de plus en plus, à d'autres services publics. Les parlements doivent innover sous peine de rester à l'écart.

Pour adopter une culture plus innovante et ouverte, les parlements doivent s'adapter à de nouvelles méthodes de travail, notamment par le biais de partenariats avec des tiers. Il est d'ailleurs intéressant de constater que l'on a de plus en plus recours à une réflexion collective pour moderniser les parlements et renforcer leurs liens avec les citoyens.

Les parlementaires opèrent dans un environnement où le partage instantané d'informations sur les réseaux sociaux ne cesse de s'intensifier, ces informations étant reprises tout aussi vite par les médias grand public ou spécialisés. Les innovations, qu'elles touchent aux technologies ou à la société, sont autant d'opportunités pour les parlementaires de faire participer un plus grand nombre de citoyens et d'être à l'écoute de leurs préoccupations afin d'intégrer ces dernières aux travaux parlementaires. Simultanément, ces mêmes innovations entraînent de nouvelles problématiques, par exemple en matière de fausses informations ou de confiance des gens dans leurs représentants politiques.

Les participants auront l'opportunité de s'informer sur plusieurs problématiques et d'en débattre : comment les parlements peuvent promouvoir une culture de l'innovation au sein de l'institution, comment le travail du parlementaire évolue, comment développer une infrastructure technologique permettant de stimuler l'innovation, comment partager l'innovation entre les parlements, et bien d'autres sujets.

Bien consciente du fait que les parlements opèrent dans des contextes très différents, la Conférence s'intéressera à la manière dont on intègre l'innovation en fonction des circonstances.

On abordera également la question des impacts potentiellement négatifs ou pernicieux de certains développements récents, notamment la désinformation régnant dans le débat public, les tentatives informatiques visant à influencer sur les résultats d'élections et les problèmes liés au droit à la vie privée.

Les participants à la Conférence pourront, espérons-le, revenir dans leur parlement avec de nouvelles ambitions en matière d'innovation et être mieux à même de poursuivre les efforts de transformation et de rapprochement avec les citoyens.

Les principaux objectifs de la Conférence seront donc les suivants :

- Faire le point sur les récentes tendances mondiales en matière d'application des technologies au sein et à l'extérieur des parlements ainsi que sur les menaces pesant sur les parlements et la démocratie en général à l'ère de l'information,
- définir le concept *d'innovation* et sa pertinence dans un contexte parlementaire,
- examiner comment les parlements peuvent développer une culture de l'innovation au sein de l'institution,
- élaborer de bonnes pratiques en matière d'utilisation innovante des outils technologiques par les parlementaires,

- présenter des exemples spécifiques montrant comment les parlements s'appuient sur les technologies, par le biais de méthodes innovantes, pour faciliter ou engendrer des transformations positives,
- étudier et définir des méthodes pour partager l'innovation entre les parlements en profitant de nouvelles opportunités de collaboration et de création de réseaux interparlementaires.

### **Centre pour l'innovation au parlement**

La Conférence 2018 sera l'occasion de lancer le nouveau Centre pour l'innovation au parlement, partenariat entre l'UIP et les parlements en vue de promouvoir l'innovation grâce à une meilleure utilisation des outils numériques.

S'appuyant sur un ensemble de pôles parlementaires, ce Centre représente une plate-forme mondiale permettant aux parlements de développer et partager de bonnes pratiques, en matière de stratégies de mise en œuvre du numérique, ainsi que des méthodes pratiques de renforcement des capacités.

Le Centre et ses pôles thématiques et régionaux constitueront un canal permettant aux participants de rester en contact après la Conférence et de continuer à acquérir et échanger des connaissances pratiques.

### **Format**

La Conférence sera basée sur les principes de *participation* et *d'interaction*. Les séances d'ouverture et de clôture se tiendront en plénière. Pendant le reste de la Conférence, des séances parallèles auront lieu dans deux salles différentes disposant respectivement d'une capacité de 500 et 215 places assises. Il y aura un service d'interprétariat anglais, français et espagnol dans les deux salles et les débats seront diffusés sur les réseaux sociaux.

Quatre petites salles de réunion, d'une capacité comprise entre 24 et 40 places assises, sont disponibles pour les séances de l'anticonférence, des réunions en petits groupes et des rassemblements informels. Ces salles ne sont pas équipées pour l'interprétariat.

La vitrine des parlements se déroulera dans l'espace polyvalent du CICG, devant les salles principales, de manière à être visible, ouverte et accessible.

Des résumés des principaux points seront présentés sur le site web de la Conférence et un rapport plus complet sera mis à disposition après celle-ci. Les débats seront élargis par le biais d'un partage d'informations et d'une mise en réseau grâce notamment à :

- Un "Tableau des innovations" ("Innovation Board"), sur le site web de la conférence, où les parlements pourront présenter leurs innovations dans le format de leur choix, par ex. un texte court, un fichier PDF téléchargé, des images, une courte vidéo YouTube, etc.,
- un "espace virtuel de réflexion", consacré aux séances de l'anticonférence, sera également mis à disposition sur le site web afin que les participants proposent des sujets de discussion au cours de la deuxième et de la troisième journées.

### **Participants**

Environ 350-400 participants, représentant des assemblées parlementaires du monde entier, sont attendus à la Conférence mondiale 2018 sur l'e-Parlement.

Les délégations incluront des parlementaires, des Secrétaires généraux et du personnel parlementaire chargé des TIC, de la communication et d'autres domaines. Il est vivement conseillé aux parlements d'envoyer des délégations respectant la parité hommes-femmes et comportant de jeunes parlementaires.

Parmi les autres participants, on peut citer : experts de la société civile, membres du milieu universitaire, secteur privé et organisations internationales, etc.

## **Inscription**

Chaque parlement peut inscrire jusqu'à cinq délégués à la Conférence.

Toutes les inscriptions se feront en ligne à l'adresse [www.surveygizmo.eu/s3/90098199/e-Parliament-2018](http://www.surveygizmo.eu/s3/90098199/e-Parliament-2018)

La date limite d'inscription est le vendredi 16 novembre 2018.

## **Langues**

Les langues de travail seront l'anglais, le français et l'espagnol. D'autres cabines d'interprétation peuvent être mises à disposition des délégations sur simple demande.

## **Contexte**

La Conférence mondiale sur l'e-Parlement est un forum bisannuel de la communauté parlementaire consacré à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Elle traite, selon des perspectives politiques et techniques, de l'apport des TIC en vue d'un meilleur exercice des fonctions législatives, de représentation et de contrôle, ainsi qu'en termes d'ouverture, d'accessibilité, de transparence et d'efficacité.

Sept Conférences ont eu lieu depuis 2007, la plus récente s'étant tenue à la Chambre des députés chilienne, à Valparaiso en 2016. Ces Conférences ont permis de présenter les technologies parlementaires, selon diverses perspectives et à différents niveaux, ainsi que la manière dont celles-ci sont appliquées pour promouvoir et améliorer les processus parlementaires.

## **Pour plus d'informations**

Pour des informations sur la Conférence mondiale 2018 sur l'e-Parlement, voir la page <https://www.ipu.org/fr/event/conference-mondiale-2018-sur-le-parlement>

Pour plus d'informations, veuillez contacter l'Union interparlementaire (courriels : [postbox@ipu.org](mailto:postbox@ipu.org) et [wepr@ipu.org](mailto:wepr@ipu.org), téléphone : +41 22 919 41 50).